



Ivry sur Seine le, 26 septembre 2025

Destinataires :  
**Présidentes et Présidents  
des Comités départementaux et régionaux de cyclotourisme**

LC/AL/25119

Objet : Cessation d'activité du Centre Nature Quatre Vents

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

C'est en responsabilité que je vous informe aujourd'hui de la décision du comité directeur fédéral, prise lors de sa réunion du 19 septembre 2025, de mettre fin à l'exploitation du Centre Nature Quatre Vents d'Aubusson d'Auvergne à compter du 31 décembre 2025.

Acquis par la Fédération en 1980, le Centre a accueilli pendant des décennies, des licenciés et bénévoles venus de toute la France. Il a été un lieu privilégié de rencontres, de partage et de convivialité, renforçant les liens entre les générations. Au-delà des activités sportives, ce centre a incarné un investissement humain et collectif, porteur des valeurs fondamentales du cyclotourisme.

Cependant, les contraintes techniques, réglementaires et financières se sont accumulées au fil des années :

- **Travaux de mise aux normes** : sécurité, cuisine, incendie, etc., avec des investissements récurrents (environ 50 000 €/an depuis 20 ans).
- **Avril 2024 - Diagnostic thermique** dans le cadre du Décret BACS : le bâtiment est classé « passoire thermique » (niveau G), avec des travaux d'isolation estimés entre 300 000 € et 400 000 € d'ici 2027 pour respecter le décret tertiaire (réduction de 40 % de la consommation énergétique d'ici 2030).

#### **Un modèle économique incompatible avec nos valeurs**

Pour tenter d'équilibrer les comptes, le Centre a été ouvert à des clients extérieurs (via Booking.com ou des prestations non liées au cyclotourisme). Cette stratégie a éloigné le Centre de sa mission première : **promouvoir la pratique du vélo et fédérer les licenciés**. Aujourd'hui, la fréquentation par des non-licenciés dépasse celle des licenciés, ce qui n'est plus cohérent avec l'objet social de la Fédération, comme l'a rappelé le commissaire aux comptes.

#### **Un déficit structurel et une stratégie à recentrer**

Le Centre accuse un déficit annuel d'environ 65 000 €, sans compter les coûts cachés en temps et en énergie pour sa gestion. Cette décision a pour objectif de recentrer les moyens fédéraux vers une stratégie de développement et de pérennisation au travers des nombreuses actions fédérales prioritaires à mener.

Le comité directeur a également décidé, conformément à l'article 11 des statuts, de soumettre la vente du Centre à la décision des clubs lors de la prochaine Assemblée.

Les salariés encore présents ont été informés en premier lieu et nous sommes soucieux de faire au mieux pour accompagner ceux qui sont concernés par la fermeture.

Nous mesurons l'attachement porté à ce lieu emblématique et savons ce qu'il a représenté pour des générations de cyclotouristes. Sa fermeture est une étape difficile mais nécessaire au regard des contraintes auxquelles nous faisons face. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre le Centre Quatre Vents, et comptons sur la solidarité et l'engagement de chacun pour poursuivre ensemble l'histoire et les valeurs qui nous rassemblent.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand  
CS 80045  
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr - [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)

Lydie CHENOT

Présidente

de la Fédération française de cyclotourisme

